

Près d'un Français sur deux favorable au rétablissement de la peine de mort





Chaque année, l'ONG Amnesty International publie un rapport sur l'utilisation de la peine de mort dans le monde. Et dans son plus récent rapport, l'organisation dresse un constat inquiétant : en 2024, le nombre d'exécutions dans le monde a atteint son niveau le plus haut depuis 2015. L'an dernier, au moins 1 518 exécutions ont été recensées, bien que le nombre de pays ayant procédé à des exécutions ait été le plus bas jamais enregistré (15 seulement). Amnesty International souligne cependant que le nombre d'exécutions est une estimation basse, en raison de la difficulté d'obtenir des données pour certains pays, particulièrement la Chine, la Corée du Nord et le Vietnam. Dans un communiqué, la secrétaire générale d'Amnesty International, Agnès Callamard, a déclaré : « La peine de mort est une pratique atroce qui n'a pas sa place dans le monde d'aujourd'hui. Même si le secret entourant ce châtiment continue d'empêcher le recensement dans certains pays que nous pensons responsables de milliers d'exécutions, il est évident que les États qui maintiennent la peine capitale sont une minorité isolée. Seulement 15 pays ont exécuté des personnes en 2024, nombre le plus bas jamais enregistré pour la deuxième année consécutive, ce qui témoigne d'un recul progressif de ce châtiment cruel, inhumain et dégradant ».

En France, la peine de mort a été abolie le 9 octobre 1981 ; elle était alors le seul pays de la Communauté économique européenne (ancêtre de l'UE) à encore y avoir recours. Cependant, comme le montrent les données d'une étude menée par OpinionWay et Sciences Po sur lesquelles se basent notre infographie, un grand nombre de nos concitoyens sont encore favorables à la peine capitale : depuis 2012, entre 45 % et 50 % des personnes interrogées disaient être en faveur de son rétablissement. L'opinion sur le rétablissement de la peine de mort varie cependant en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont l'appartenance politique. Ainsi, si le soutien pour le rétablissement de la peine de mort oscille entre 30 et 40 % chez les sympathisants LREM , et entre 8 et 39 % chez les sympathisants LFI et PCF, les adhérents du RN sont à plus de 80 % favorables à son retour.





Quels pays exécutent le plus de condamnés ?

L'an dernier, <u>Amnesty International</u> a recensé au moins 1 518 exécutions dans 15 pays à travers le monde, contre 1 153 dans 16 pays en 2023, soit une augmentation de 32 %. Il s'agit du chiffre le plus élevé enregistré par Amnesty International depuis 2015, même si une diminution constante du <u>nombre d'État ayant recours à la peine capitale</u> est toutefois observée ces dernières années.

3 décembre 2025 | Près d'un Français sur deux favorable au rétablissement de la peine de mort



Ecrit par Echo du Mardi le 11 avril 2025

Une fois de plus, c'est en Chine qu'ont été exécutées le plus grand nombre de personnes condamnées, soit au moins un millier. Il reste cependant impossible de connaître la véritable ampleur des exécutions dans ce pays (probablement plusieurs milliers), puisque les données relatives à l'application de la peine capitale y sont toujours classées secret d'État. La situation est similaire en Corée du Nord et au Vietnam, où l'organisation estime que le recours à la peine de mort est important, mais où les informations manquent pour avancer un chiffre minimum fiable concernant les exécutions. Parmi les pays ayant le plus recours à la peine capitale, on trouve également l'Iran, avec au moins 972 exécutions recensées l'an dernier, puis l'Arabie saoudite (au moins 345) et l'Irak (au moins 63). Pour la seizième année consécutive, les États-Unis ont été le seul pays des Amériques à procéder à des exécutions (25 en 2024).





Malgré tout, si l'on regarde le nombre d'État mettant en pratique ce genre de peine, la tendance à long terme est plutôt positive. Comme le détaille notre infographie, dans les années 1990, la <u>peine de mort</u> était encore parfois appliquée dans plus de 40 pays, mais depuis 2018, pas plus de 20 pays n'ont pratiqué d'exécutions chaque année. Selon les données du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, à la fin de l'année 2024, 113 pays avaient complètement aboli la peine de mort. Et si l'on ajoute



ceux qui renoncent à l'appliquer en droit ou en pratique, ce chiffre atteint même 145 pays. En outre, pour la première fois, deux tiers de tous les États membres de l'ONU ont approuvé une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies pour un moratoire sur l'application de la peine de mort.

Cependant, à rebours de cette tendance à l'échelle mondiale, la proportion de Français se disant en faveur du retour de la peine de mort (alors qu'elle a été abolie dans le pays en 1981), se situerait de nos jours de nouveau proche de 50 %, <u>selon certaines enquêtes récentes</u> à ce sujet.

De Valentine Fourreau et Tristan Gaudiaut pour Statista